

Compte-rendu du conseil municipal du 5 Avril 2019

Dépenses de fonctionnement

D'un montant total de **122 153,97 €**, elles concernent les charges générales (eau, électricité, combustible, fournitures, fêtes) pour 36 227,47 €, les charges de personnel pour 28 292,79 €, la gestion courante (indemnités des élus, subventions, service incendie) pour 20 265,51 € et autres dépenses annexes.

Recettes de fonctionnement

Outre la vente de l'eau et la location des compteurs pour 12 618,51 €, la vente de bois pour 22 080 €, les affouages pour 1 458 €, les impôts et taxes pour 44 586,11 €, les dotations de l'Etat pour 63 693,89 €, la location des logements pour 5 181,30 €, les recettes totales de fonctionnement sont de **154 965 €**.

Dépenses d'investissement

D'un montant de **68 154,73 €**, ces dépenses concernent en priorité les travaux votés en conseil municipal (mairie, bâtiments, voirie, matériel ...) et le remboursement des emprunts pour 17 524,97 €.

Recettes d'investissement

Ces recettes de **72 887,92 €** proviennent de subventions, d'excédents et autres amortissements.....

En fonctionnement, le résultat cumulé est de **154 122,68 €** avec le report des années antérieures et en investissement, le résultat cumulé est de **4 733,19 €**.

Pour l'année 2019, **271 720 €** sont affectés en fonctionnement, et **185 250 €** sont provisionnés en investissement.

Taux impôts locaux 2019

Les taux restent inchangés, soit 13,78 % (habitation), 10,29 % (foncier bâti) et 15,44 % (foncier non bâti).

Travaux de voirie

Un seul devis est présenté par la société Horiot pour la réfection du chemin communal devant la maison Commin. D'un montant de **1 535 €** HT, le devis est approuvé par le conseil municipal.

Communes forestières : encaissement-vente

Le gouvernement veut introduire une mesure permettant l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'ONF et les élus de Senaide s'y opposent.

Un mât sera bien installé par SFR et permettra à 4 opérateurs : SFR, Orange, Bouygues et Free de proposer la 4G et ce, avant septembre 2019. Ce mât sera installé sur le terrain communal jouxtant le cimetière.

